

Extrait du registre aux délibérations du **Conseil communal**, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 27 juin 2024

Présents : M. DESMARLIERES, Bourgmestre-Président
 M. STREBELLE, Mmes SCULIER et HUBEAU, Échevins
 M. PATERNOTTE, Mmes LIEGEOIS et RENARD, M. NIEZEN, Mmes
 BROHEE, FACQ et GALLEMAERS, Mrs RASSART et THYS, Conseillers.
 M. ROLIN, Président du CPAS assistant à la séance avec voix consultative.
 Mme KOWALSKA, Directrice générale.

Excusés : /

PROJET DE DELIBERATION

OBJET : **Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut Occidental - CLPS-Ho –
Assemblée générale du 14 juin 2024 – Ordre du jour – Prise d'acte.**

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique,

Siégeant en séance publique ;

Vu l'affiliation de la Commune au Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut Occidental CLPS-Ho ;

Considérant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que la Commune doit, désormais, être représentée à l'Assemblée générale par 1 délégué, désigné lors du Conseil Communal ;

Que le Conseil doit, dès lors, prendre acte sur les points essentiels de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise reçue par courrier ;

Vu l'ordre du jour de l'Assemblée générale, à savoir :

- Présentation des comptes de l'année 2023 et du budget 2024 ;
- Echanges éventuels concernant le rapport d'activité de l'année 2023 ;
- Désignation du vérificateur au compte ;
- Approbation du montant de la cotisation annuelle des membres pour l'année 2024 ;
- Modification de l'adresse email dans les statuts.

Qu'il convient donc de soumettre à la connaissance du Conseil Communal, les points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut Occidental ;

PREND ACTE :

Article 1^{er} : Des différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Centre Local de Promotion de la Santé du Hainaut Occidental (CLPS-Ho) qui s'est tenue le 14 juin 2024.

Ainsi fait en séance, même date que dessus.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Directrice générale,

Le Président,

(s) Karolina KOWALSKA

(s) André DESMARLIÈRES

Pour expédition conforme,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

André DESMARLIÈRES